



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

FLEX N GATE EXTERIORS a connu des modifications au sein de ses installations et activités depuis le rachat de FAURECIA-BLOC AVANT en 2016.

FLEX N GATE EXTERIORS souhaite régulariser sa situation administrative en communiquant les évolutions à l'administration.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

FLEX N GATE Audincourt

Raison sociale

FLEX N GATE Audincourt

N° SIRET

4 4 3 9 8 2 0 3 8 0 0 0 2 0

Type de société (SA, SCI...)

Société par actions simplifiée

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

PETIT

Prénom(s)

Marc

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1°b	Augmentation > en elle-même au seuil de l'enregistrement sous la rubrique 2663 (+ 24 700 m3 > 10 000 m3).

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Ces évolutions s'expliquent par le changement de propriétaire en 2016 (de FAURECIA BLOCS AVANT, Automotive Exteriors Europe AEE, puis FLEX N GATE en avril 2017) et donc de politique de gestion de l'entreprise : l'entreprise fonctionnait en flux tendu (zéro stock et zéro en-cours) et, depuis FLEX N GATE il est appliqué une politique de production et de stockage apportant plus de souplesse pour répondre aux demandes de Stellantis (les stocks sont plus importants afin de fournir plus rapidement les pièces et d'anticiper les aléas et éventuelles ruptures d'approvisionnement).

4.2 Objectifs du projet

La société FLEX N GATE FRANCE site d'Audincourt (25) exploite une installation de fabrication de hayons et pare-chocs pour l'industrie automobile. Précédemment le site était exploité par FAURECIA Bloc Avant.

Le site relève de l'Autorisation pour les rubriques 2661-1, 2921, 2940-2a. les actes administratifs régissant l'activité de FLEX N GATE EXTERIORS sont :

- L'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter n°2008_29_08_04143 du 29 août 2008 ;
- L'arrêté préfectoral complémentaire n°2010_10_12_0542 du 10 décembre 2010 ;
- L'arrêté préfectoral complémentaire n°2013066-0005 en date du 12 mars 2013.

En janvier 2016, un porter-à-connaissance portant sur l'activité hayon et les modifications engendrées a été déposé. Il a été validé par la DREAL dans son rapport d'inspection du 22 novembre 2016.

Depuis 2016, FLEX N GATE a connu des modifications au sein de ses installations et activités telles que :

- modifications des stockages,
- augmentation des capacités de stockage,
- ajout d'activités d'assemblage et de presses,
- augmentation de la capacité de la ligne de peinture

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

pas de phase travaux.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Se reporter à l'annexe 0 du dossier pour plus de précisions.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autre : Un porter-à-connaissance est en cours de rédaction (n°21437852-1).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Consommation de solvants organiques pour le traitement de surfaces	231,5 t/an
Stockage de polymères	31 000m3

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 18 Voie : de Verdun

Lieu-dit :

Localité : AUDINCOURT

Code postal : 2 5 4 0 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 6 ° 5 1 , 0 " E Lat. : 4 7 ° 2 8 , 1 6 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	les modifications apportées ne se situent pas en ZNIEFF. la plus proche est une ZNIEFF de type I n° 430013662, la BASSE VALLEE DE LA SAVOUREUSE) à environ 6 km.
En zone de montagne ?	☐	☒	Les modifications ne se situent pas en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Les modifications ne se situent pas dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	Les modifications ne se situent pas sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	Les modifications ne se situent pas dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle, une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	Les modifications ne se situent pas sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit ou arrêté selon les informations recueillies dans le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de l'État dans le Doubs.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Les modifications ne se situent pas dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable selon les informations recueillies sur le site https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/cartes-thematiques-a9719.html
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Les modifications ne se situent pas dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation selon les informations recueillies sur le site https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/cartes-thematiques-a9719.html
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	Les modifications se situent dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles: PPR/Inondation du Gland.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRI prescrit par arrêté préfectoral n°2012361 – 0005 le 26 décembre 2012.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☒	☐	Pollution historique connue et recensée dans BASOL. Un suivi de l'évolution de la pollution est réalisé par des piézomètres sur site.
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	Les modifications ne se situent pas dans une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Les modifications ne se situent pas dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle.
Dans un site inscrit ?	☐	☒	Les modifications ne se situent pas dans un site inscrit selon les informations recueillies sur le site https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/cartes-thematiques-a9719.html

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Les modifications ne se situent pas dans un site Natura 2000. A titre informatif, la zone Natura la plus proche est la Côte de Champvermol (ZSC et ZPS) à environ 5 km du site.
D'un site classé ?	☐	☒	Les modifications ne se situent pas dans un site classé selon les informations recueillies sur le site https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/cartes-thematiques-a9719.htm

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	L'eau utilisée provient du réseau d'alimentation en eau potable. Baisse de la consommation annuelle en eau industrielle d'environ 42% : passage de 30994 m3 (en 2016) à 18013 m3 (en 2023) . => Incidence positive des installations modifiées.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Les modifications se situent dans l'emprise du terrain d'implantation de FLEX N GATE EXTERIORS. Elles n'ont pas l'objet d'extension de surfaces d'exploitation en-dehors de celles actuelles et donc de modifications prévisibles des masses d'eau souterraines. => Absence d'incidence des installations modifiées
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Les modifications n'ont pas été excédentaires en matériaux en l'absence d'extension des surfaces d'exploitation par rapport à la situation existante en 2016. => Absence d'incidence des installations modifiées
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	Les modifications n'ont pas été déficitaires en matériaux en l'absence d'extension des surfaces d'exploitation par rapport à la situation existante. => Absence d'incidence.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	/

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Ressources en eau du site incluant les modifications: réseau AEP pour les besoins sanitaires et industriels. Le pompage dans le Gland a été stoppé. Convention de rejets signée avec la communauté d'agglomérations le 14 juin 2022 pour intégrer les rejets industriels. > Les modifications des ressources et rejets depuis 2016. Incidence positive.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Les modifications se situent sur un site existant, aménagé, imperméabilisé et actuellement autorisé au titre des ICPE. Il n'y a pas eu de défrichement ou déboisement. => Absence d'incidence.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Les modifications ne sont pas incluses dans un périmètre réglementaire et seront situées à environ 5 km de la Côte de Champvermol (ZSC et ZPS). Le terrain d'implantation du site est séparé de la zone Natura 2000 par de nombreuses infrastructures: communes, routes, terrains agricoles. Ces infrastructures morcellent le fonctionnement écologique du territoire et séparent de fait le projet de la zone Natura 2000. Aucune interaction n'a été identifiée à ce stade. => Absence d'incidence.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Aucune modification de ces espaces. => Absence d'incidence.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	Les modifications projetées ne sont pas concernées par des risques technologiques. => Absence d'incidence.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Les modifications se situent dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles: PPR/Inondation du Gland. Le site se situe en partie en zones rouge et bleue, les modifications sont essentiellement en zone bleue ou dans les zones non classées. Aucune construction n'a été effectuée. => Incidence limitée.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Les modifications n'engendrent pas de risques sanitaires supplémentaires par rapport à la situation existante en 2016. => Absence d'incidence.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	/

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	des poids lourds approvisionnent le site et permettent les expéditions de produits finis. Le nombre de véhicules est optimisé. => Incidence limitée.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Sources de bruit: équipements de production (presses, broyeurs, chargement/déchargement).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	Les presses et les broyeurs sont situés dans des bâtiments. => Incidence limitée.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☒	☐	Le SMC contient du styrène qui dégage une odeur de plastique. Il n'est pas stocké en quantité suffisante pour provoquer des nuisances. => Absence d'incidence.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	Absence de tonalité marquée ou vibration identifiée dans le cadre des modifications opérées. => Absence d'incidence.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	/
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	Les modifications projetées n'engendreront pas d'émissions lumineuses supplémentaires par rapport à la situation existante. => Absence d'incidence.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	/
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Rejets atmosphériques engendrés par le site incluant les modifications: - Process (presses, traitement de surface, collage, peinture): COV, poussières - Chaudières gaz naturel (installation existante): poussières, NOX, CO, COVM. Ces installations respecteront les VLE. Rejets identiques à la situation existante => Incidence limitée.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Les rejets liquides sont les eaux pluviales ; eaux usées d'origine sanitaire; les eaux usées d'origine industrielle. Moins de rejets liquides / 2016=> Incidence positive.
	Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Les eaux pluviales transitent par des débourbeurs et séparateurs d'hydrocarbures avant de rejoindre le milieu naturel (Le Gland). Les eaux vannes et industrielles rejoignent le réseau eaux usées.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Les effluents engendrés par les modifications sont de nature identique à la situation existante en 2016 et respectent les VLE de l'AP de 2013 et les valeurs de la convention de rejets : - eaux usées d'origine sanitaire, - eaux usées d'origine industrielle, - eaux pluviales de voiries, toitures. Effluents industriels générés en quantité moindre par rapport à la situation de 2016 => Incidence positive.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	Pas d'augmentation de la production de déchets, ni de modification de la nature ainsi que de la typologie de déchets, par rapport à la situation existante. => Absence d'incidence.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Terrain d'implantation des installations modifiées sur un site existant, déjà aménagé et autorisé au titre des ICPE. Il se situe en-dehors des périmètres de monuments historiques, de sites classés et inscrits, de site patrimonial remarquable (AVAP / SPR). => Absence d'incidence.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Aucune modification engendrée sur les activités humaines. => Absence d'incidence.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d’avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d’être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l’environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s’assurer de l’absence d’impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Un tableau présente de manière synthétique l'analyse des incidences des modifications réalisées, ainsi que l'activité projetée, en phase d'exploitation, sur l'environnement et précise les mesures mises en place actuellement. Ce tableau est présenté en Annexe n°0 du présent dossier.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☒
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Description du projet	☒
2	sommaire cas par cas	☒
3	Mandat de dépôt	☒
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /

Téledéclaré le 16/09/202

Signature du (des) demandeur(s)